Gil Delannoi - Pascal Hintermeyer
Philippe Raynaud - Pierre-André Taguieff
(direction)

Julien Freund

la dynamique des conflits

BERG INTERNATIONAL

Utopie et violence[23], la recherche de l'utopie est génératrice de violence, elle est aussi potentiellement recherche d'une issue aux multiples conflits vécus dans l'expérience juvénile[24].

Au fil de nos observations et de nos analyses, l'inquiétude se donne finalement à voir comme un sentiment venant s'intercaler entre confiance et défiance dans un monde vécu comme incertain, multiple et conflictuel. Sentiment complexe, il rend l'indécision acceptable et rouvre la voie à l'action. L'inquiétude est ainsi également compétence à agir, à négocier, à produire de la distance là où la vulnérabilité, la désorientation et leurs effets ont tendance à envahir l'espace quotidien.

Si l'inquiétude s'enroule facilement autour de croyances et d'imaginaires, celles de l'aventurier ou de la victime n'en étant pas des moindres, elle mise aussi sur l'aventure au jour le jour, acceptant de jouer avec la finitude de l'être, sa limitation[25]. Cette dernière référence de notre auteur à Simmel fait écho à cette citation de Weber, dans le *Savant et le politique*, que Freund aimait à répéter dans ses enseignements et qu'il s'appliquait certainement d'abord à lui-même : « Il faut [...] se mettre à son travail et répondre aux demandes de chaque jour, dans sa vie d'homme, mais aussi dans son métier. Et ce travail sera simple et facile si chacun trouve le démon qui tient les fils de *sa* vie et lui obéit. [26] »

Le démon de Freund comme « savant » étudiant le « politique » n'est pas dans les extrêmes mais plutôt dans l'acceptation et l'analyse, au quotidien, d'une politique visant à savoir envisager le pire afin de se donner les moyens d'empêcher qu'il n'arrive : une prudence, à la recherche du compromis plutôt que de la victoire, dans la conscience de l'irréductibilité de la part d'imprévisible dans l'action humaine.

[23] *Id.*, *Utopie et violence*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 1975.
[24] Klinger Myriam, « Extase : utopie et métamorphose » *in* Ducournau Nicolas, Lachance Jocelyn, Mathiot Louis, Sellami Myriam, *La Recherche d'extase chez les jeunes*, Québec, PUL, 2010.
[25] Freund Julien, « Préface », *op. cit.*, pp. 13-14.
[26] Weber Max, *Le Savant et le politique*, Paris, UGE « 10/18 », 1971, p. 98.

GEORGES-ELIA SARFATI

De la sociologie des guerres (Bouthoul) à la sociologie du conflit (Freund). Quelques remarques sur une dette intellectuelle méconnue

« La polémologie étudie la paix, la guerre et les conflits, trilogie inséparable de la vie des sociétés ».

Gaston Bouthoul

Introduction

L'amitié de Bouthoul et de Freund remonte aux années 40. Sans doute fut-elle motivée par nombre d'affinités intellectuelles, mais aussi idéologiques (tous deux Résistants). Cette amitié ne connut pas d'éclipse et dura jusqu'à la mort de Bouthoul. Deux dates montrent à quel point leurs œuvres respectives se font écho : 1951, marque la première édition de la *Sociologie des Guerres* (Bouthoul)[1]; 1983, est celle de la publication de la *Sociologie du Conflit* (Freund)[2]. Il s'agit, dans ces quelques pages, de prendre la mesure de ce qui rapproche deux recherches avant de considérer la réélaboration du projet polémologique, sous la plume de Julien Freund. Nous terminerons en formulant quelques observations critiques qui sont de nature à dégager deux apports, avec leurs limites et leurs possibilités actuelles de développement.

1. La polémologie de Gaston Bouthoul (1896-1980)

C'est à la Libération, que Bouthoul dépose les statuts de l'*Institut Français de Polémologie*, avec quelques amis, dont Laporte et Freund. Cette institutionnalisation objective un projet de recherche dont les lignes directrices ont

[1] Bouthoul Gaston, *Sociologie des Guerres*, Paris, Payot, 1970.
[2] Freund Julien, *Sociologie du Conflit*, Paris, PUF, 1983.

été conçues dans l'entre-deux-guerres. Mais l'idée de la polémologie est née très tôt si l'on en juge par la date de publication des premiers travaux consacrés à ce sujet, ou corrélatifs de ce sujet (*Cent millions de morts*, 1946 ; *Huit mille traités de paix*, 1948). Bouthoul dénoncera sans cesse le caractère illusoire et du droit et de la philosophie à l'endroit de la guerre, arguant que pour prévenir une guerre il faut en connaître les « causes secondes ».

À partir de 1965, l'*Institut Français de Polémologie* est financé par les pouvoirs publics : il disposera d'une équipe de recherche et se dotera d'une revue (1966-1969 : *Guerres et Paix ;* à partir de 1970 : *Études polémologiques*). Bouthoul affine sans cesse le programme de recherche de la nouvelle science[3]. Peu avant le décès de Bouthoul, survenu à Paris le 15 décembre 1980, cette recherche culmine dans la publication de trois ouvrages de synthèse qui en ramassent les acquis : en 1976, les *Essais de Polémologie*[4] et *Le Défi de la guerre (1740-1974)*[5] ; en 1980, *Guerre et civilisations (de la préhistoire à l'ère nucléo-spatiale)*[6].

2. Julien Freund (1921-1993) : la mise en perspective de la polémologie

Freund salue dans l'initiative de Bouthoul ce qu'il appelle le « redressement de la situation par la sociologie » en matière de « réévaluation du statut du conflit ». Cette évolution s'annonce d'abord dans l'École allemande de sciences sociales[7]. Mais pour Freund, c'est l'effort intellectuel de Bouthoul qui a initié en France un nouveau point de vue sur le conflit, et, plus généralement la guerre. C'est à ce titre que le fondateur de la polémologie mérite de figurer parmi les grands novateurs de la sociologie. C'est du reste sous le rapport de la critique de l'utopisme que Freund prolonge Bouthoul lorsqu'à l'instar de ce dernier il rappelle – dans son essai : *Utopie et violence*[8] – que la volonté dogmatique de paix constitue un facteur de guerres et de violences inextinguibles, ou encore, comme le soulignait d'abord Bouthoul (*Lettre Ouverte aux pacifistes :* 1972) que le pacifisme est le plus puissant alibi du bellicisme.

2.1. *L'apport de Gaston Bouthoul*

Freund rappelle que Bouthoul a substitué aux différentes versions du pacifisme idéologique un « pacifisme scientifique », c'est-à-dire une conception de la paix fondée sur l'étude multifactorielle, du « phénomène guerre »[9]. Partisan du réalisme que professait Bouthoul, Freund rappelle que la polémologie classique inspira, à son corps défendant, d'autres approches vis-à-vis desquelles elle se démarqua de manière constante :

[3] *Cf.* l'article « Polémologie », *Études Polémologiques*, 3/4/1979 ; ainsi que la « Note d'orientation », posthume : 6/1981.
[4] Bouthoul Gaston, *Essais de Polémologie*, Paris, Gonthier et Denoël, 1976.
[5] *Id.*, *Le Défi de la guerre (1740-1974)*, Paris, PUF, 1976.
[6] *Id.*, « Guerre et civilisations (de la préhistoire à l'ère nucléo-spatiale) », *Cahier de la Fondation pour les études de la Défense nationale*, Les Sept Epées, 1979.
[7] Freund Julien, *Sociologie du Conflit*, *op. cit.*, p. 55.
[8] *Id.*, *Utopie et Violence*, Paris, Marcel Rivière, 1978.
[9] *Ibid.*, pp. 56-57.

« Son initiative a rapidement trouvé un écho dans d'autres pays comme les États Unis, l'Angleterre ou l'Allemagne, mais dans une optique plus irénologique que polémologique, dans le cadre des Instituts de *Peace Research* »[10].

2.2. *L'esprit scientifique*

Freund rend hommage à Gaston Bouthoul pour la clarté méthodologique de sa recherche novatrice dont il souligne la rigueur et l'audace, car il y est question d'en finir avec un « objet » que les sociétés ont toujours eu le plus grand mal à traiter avec recul, tant il leur est invariablement apparu comme constitutif de leur identité[11].

Il est vrai que sous la plume de Bouthoul, le projet polémologique est tout entier déterminé par cette exigence rationaliste, ce qui en fait un digne héritier de ce qu'il y a de meilleur dans la philosophie des Lumières. Mais il fut toujours conscient du fait que les conquêtes de la science peuvent échouer au seuil de la décision politique. Tout au plus considérait-il urgent de mettre à la disposition de l'exécutif suffisamment de connaissances pour lui permettre d'*agir en connaissance de cause*.

2.3. *La méthode et les niveaux d'analyse*

Selon Freund, la polémologie a su drainer sur le terrain de la recherche la plus exigeante une méthodologie délimitant fortement son objet ainsi que le concours des différentes perspectives théoriques permettant d'en rendre compte[12]. À l'appui de l'analyse conceptuelle et morphologique, les autres disciplines, telles que la psychologie, la sociologie et la technologie sont mises à contribution pour affiner la compréhension des facteurs de changement et de mutation du phénomène guerre. Bouthoul voit dans la guerre un puissant facteur de « relaxation démographique », idée aujourd'hui communément admise, a été vérifiée. Bouthoul fait aussi une large place à la théorisation des grands complexes collectifs (complexe du bouc émissaire, complexe de Damoclès, complexe d'Abraham), ce qui en fait un savant ayant intégré la psychanalyse de manière aussi précoce que pertinente, s'agissant d'une meilleure compréhension des liens que le phénomène guerre entretient avec l'ensemble des rituels sociaux susceptibles d'agir en faveur de la levée des tabous et des inhibitions collectifs. Bouthoul fut le premier à montrer que la guerre, davantage qu'une inversion des normes du droit des gens, fondait la possibilité d'une autre jurisprudence, tout aussi prescriptive, dont les guerres modernes, de plus en plus dévastatrices, reculent sans cesse les limites. À l'horizon de ces vues, se dessinent sans doute l'une des réflexions contemporaines les plus profondes sur les métamorphoses de la pulsion de mort.

3. La contribution de Julien Freund

La pensée polémologique de Julien Freund participe de ces grandes entreprises où se mêle l'effort de relecture attentif au projet de redéploiement

[10] *Ibid.*, pp. 56-57 et pp. 59-60.
[11] *Ibid.*, pp. 58-59.
[12] *Ibid.*, pp. 59-60.

conséquent d'un questionnement qu'il était possible d'approfondir. Considérer le rapport théorique de ces deux œuvres revient aussi à corriger une erreur de perspective.

3.1. *Redéfinition de la polémologie vs réélaboration d'une sociologie générale ?*

Dans une synthèse pédagogique de son *Traité de sociologie*[13] paru à vingt ans d'intervalle (*Sociologie de la politique*, 1967), Gaston Bouthoul revient sur les idées force de sa pensée. Celle-ci a pour objet la délimitation du domaine politique ainsi que la caractérisation des concepts et méthodes susceptibles d'en favoriser l'étude. Parmi les précurseurs du domaine, entre Platon et Aristote, Bouthoul opte pour le second, à cause de son « empirisme », c'est-à-dire de son attention aux situations concrètes, dont *Les Politiques* demeurent un paradigme pour l'analyse. Ses derniers travaux, tout de ressaisissement d'un demi-siècle de recherche, réitèrent en condensé la logique fondamentale de son questionnement sociologique.

À la vérité, cette recherche connaît deux moments, distincts, mais consécutifs et intimement solidaires. *Tout d'abord, Bouthoul a fondé une sociologie générale, notamment marquée par le primat du thème antagonique et du thème conflictuel.* Tout cela s'est développé, a été dit et formulé dans les termes et les cadres d'une sociologie politique. *Bouthoul s'est ensuite consacré à l'édification conceptuelle et méthodologique d'une sociologie des guerres.* Si l'on suit bien la logique de cette évolution, il apparaît nettement que *le thème agonique constitue bel et bien l'invariant de ces deux pans d'une même recherche.* La réflexion polémologique de Bouthoul se développe d'abord comme une réflexion de type sociologique sur les mécanismes politiques de la conflictualité pour s'épanouir et se spécifier ensuite sous le rapport d'une réflexion sociologique sur *le phénomène guerre,* compris comme *expression hyperbolique de la conflictualité.*

Autrement dit, *l'originalité du projet polémologique se conçoit d'autant mieux que la sociologie des guerres de Bouthoul n'est pas dissociée d'une sociologie politique générale,* de part en part traversée par la thématique agonique. Le chercheur ou l'historien des idées, qui se priverait de cette vue, se prive du même coup d'accéder jamais à la réelle intelligibilité de la recherche bouthoulienne. Dans ces conditions, on ne peut qu'être surpris par ce propos de Julien Freund, déclarant dans la *Sociologie du Conflit* :

> « Je l'ai conçue (la polémologie) comme la science du conflit en général, donc non plus seulement comme la science de la guerre et de la paix, mais de tout conflit quel qu'il soit, aussi bien politique qu'économique, religieux, social ou autre »[14].

Cette caractérisation tardive surprend d'autant qu'elle laisse entendre que Bouthoul n'envisage le conflit que sous le rapport de la guerre. Comme nous venons de le rappeler, la polémologie, entendue comme sociologie du « phénomène guerre », est l'aboutissement et la systématisation d'une sociologie politique qui mettait déjà au centre de ses analyses le rapport conflictuel

[13] Bouthoul Gaston, *Traité de sociologie*, Paris, Payot, 1946.
[14] Freund Julien, *Sociologie du Conflit*, *op. cit.*, p. 60.

compris comme condition de structuration mais aussi de redéfinition du lien sociopolitique.

3.2. *Enjeux définitionnels*

Le passage de la sociologie des guerres à une sociologie du conflit marque moins un changement d'objet qu'une multiplication des objets, par élaboration de nombre de vues déjà présentes dans la sociologie générale de Bouthoul. Pour ce dernier, le phénomène guerre se définit ainsi :

> « La guerre est une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant aux groupes qui la font et aux manières dont ils la mènent. En outre, elle est limitée dans le temps et dans l'espace et soumise à des règles juridiques particulières extrêmement variables suivant les lieux et les époques. Tous ces traits découlent du caractère organisé des conflits guerriers »[15].

Pour Freund le conflit « consiste en un affrontement ou heurt intentionnel entre deux êtres ou groupes de même espèce qui manifestent les uns à l'égard des autres une intention hostile, en général à propos d'un droit, et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir le droit essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence, laquelle peut le cas échéant tendre à l'anéantissement physique de l'autre »[16].

Observons d'emblée que la définition du conflit prend littéralement le relais de celle de la guerre. Les deux théoriciens admettent tous deux le caractère « duale », sinon groupal, de l'affrontement, ainsi que le caractère primordial de la revendication de droit. Freund tente donc d'édifier une polémologie générale, en lieu et place de la polémologie classique de Bouthoul. Il en résulte qu'au regard du déplacement théorique qu'il opère, le « phénomène guerre » apparaît dès lors comme l'une des figures possibles de la conflictualité.

3.3. *L'Enjeu épistémologique*

Il faut ici se demander en quoi consiste donc l'apport spécifique de la sociologie du conflit telle que l'envisage Julien Freund. Pour être juste, il serait exact de situer les deux projets polémologiques relativement à leur contexte historique respectif : a). Les conflits mondiaux, dans l'optique de Bouthoul, b). Les conflits sociopolitiques, pour Freund.

Les deux versants de la polémologie formeraient en somme les deux versants d'un seul projet : non du particulier au général, ni du général au particulier, mais du droit et de la philosophie vers le sociologique. Bouthoul, parti du droit et de la philosophie s'est déplacé vers la sociologie dont il fut aussi un pionnier. Freund, parti de la philosophie politique[17] a élaboré une sociologie du conflit qui présente une grande force de proposition conceptuelle, puisqu'y sont examinées nombre de notions communes peu à peu édifiées en concepts opératoires.

[15] Bouthoul Gaston, *Sociologie des guerres* (1951), Première partie, Chap. 3. « Définition et délimitations du phénomène guerre », pp. 25-38.
[16] Freund Julien, *Sociologie du Conflit*, *op. cit.*, p. 65.
[17] *Id.*, *L'Essence du politique*, Paris, Sirey, 1965.

Guerre et conflit définissent un continuum qui engage les mêmes composants : des groupes, des normes, des institutions, des intérêts, avec des formes de recours spécifiques destinés à dépasser l'antagonisme. Il serait donc faux de penser que Bouthoul n'a reconnu le conflit que sous son jour exclusivement guerrier, et Freund sous son seul jour antagonique (en ignorant sa dimension belliqueuse). Ce n'est que dans une perspective historique – celle d'une dialectique de la relecture et de la dette – que peuvent se comprendre des propositions telles que :

> « Ainsi comprise, la polémologie est une branche de la sociologie, elle est la sociologie du conflit, au même titre que d'autres branches comme la sociologie du travail, la sociologie de l'éducation ou la sociologie du droit, mais elle étend ses antennes au-delà de la sociologie, du côté de la biologie ou de la psychologie »[18].

Il est d'autant plus important de souligner ces parallèles que pour Bouthoul la sociologie des guerres est d'emblée conçue comme « une branche de la sociologie ». Cette vue commune explique aussi l'engouement des deux chercheurs pour *Les Politiques* d'Aristote, « premier traité de droit constitutionnel », écrit Bouthoul, tandis que Freund en souligne l'importance pour avoir identifié (*Livre V*) la permanence du conflit (notamment du conflit d'intérêt) dans le développement des sociétés.

4. Invariants et différences

Dans l'optique de Bouthoul, la guerre peut-être résorbée, si ses mécanismes sont bien connus et maîtrisés, d'où l'idée qu'à la guerre il est possible de trouver des « substituts moins sanglants », en trouvant à l'agressivité d'autres débouchés – l'industrie des loisirs, par exemple – capables de surmonter la violence pure. Le *Traité de Polémologie* développe abondamment le parallèle entre la guerre et la fête, mais aussi entre la guerre et l'expression ludique[19]. Les attentes que Bouthoul place dans le projet d'une sociologie des guerres dont les résultats scientifiques pourraient être traduits en applications pratiques de tous ordres, permettent de situer résolument sa pensée à l'horizon de l'école française de sociologie, si attachée, dès ses origines, à l'idée selon laquelle les sciences sociales peuvent utilement transformer la société[20].

On ne saurait lire séparément les deux contributions majeures de la polémologie du XXe siècle, sans avoir présent à l'esprit le lien de filiation qui existe indubitablement entre Freund et Bouthoul, puisqu'en dépit de la différence de leur inscription théorique, les deux auteurs ont à cœur de dégager un champ d'étude spécialement réservé, le premier à la guerre, le second au conflit. Julien Freund écrit :

> « Au fond la polémologie est une dénomination commode pour désigner un champ déterminable de recherches interdisciplinaires sans autre prétention que de contribuer à donner plus de rigueur à des études dispersées

[18] *Id.*, *Sociologie du Conflit*, *op. cit.*, p. 61.
[19] *Cf.* Bouthoul Gaston, *Traité de polémologie*, Septième Partie : « Eléments psychologiques des guerres », chap. II : « La Guerre et la fête », pp. 330-340.
[20] Klinger Myriam (dir.), *Héritage actuel de la polémologie*, Téraèdre, 2007.

> dans le reste du champ sociologique et à y dynamiser en quelque sorte ces recherches »[21].

5. Éléments d'une critique

La *Sociologie du conflit* a paru en 1983, soit trois ans après le décès de Bouthoul dont la *Sociologie des guerres* a connu sa première édition en 1951. Je voudrais formuler pour conclure les éléments d'une critique, non pas destructrice mais constructive, du projet polémologique tel qu'il a été pensé successivement par Gaston Bouthoul puis par son collaborateur de longue date.

Une question ne laisse de poindre : avec quel profit et avec quelles conséquences pour la recherche, la polémologie a-t-elle suivi l'horizon ouvert par la redéfinition en extension que lui a imposé l'auteur de la *Sociologie du conflit* ?

La grande conquête, à nos yeux, de l'œuvre polémologique de Julien Freund consiste dans le distinguo organisateur qu'elle opère entre d'une part la « dimension polémique » et d'autre part la « dimension agonale » du conflit. Il s'agit là d'un distinguo aussi original que fécond du point de vue heuristique et méthodologique puisqu'il permet de concevoir comme un continuum l'objet même de la polémologie ainsi réévaluée. Il ne saurait donc exister de solution de continuité entre guerres et conflits, ni entre conflits et guerres, le phénomène guerre étant ce qui précède ou ce qui suit une ou des situations de conflit.

Venons-en, à présent, à la critique spécifique, de loin la plus importante. Il est un point sur lequel la redéfinition en extension de la polémologie me paraît comporter sa limite. Le *Traité de polémologie* de Gaston Bouthoul comporte une partie tout entière consacrée à l'examen des doctrines et opinions sur les guerres[22]. De ces analyses, Bouthoul a déduit une typologie toujours pertinente des formes de la protestation pacifiste[23] ; en cela l'inventeur de la polémologie fait preuve d'une sensibilité extrême au paramètre langagier. Peut-être peut-on y voir un écho à linguistique sociale d'Antoine Meillet[24] ?

Par contraste, la sociologie du conflit, beaucoup plus tardive, semble manifester une moindre attention au langage. Loin d'accorder un statut prépondérant à ce niveau d'analyse, Julien Freund lui fait subir une occultation marquée, sans toutefois manquer de suggérer qu'il est pourtant constitutif du conflit. Il n'est que de lire attentivement la *Sociologie du conflit* pour percevoir qu'à chaque étape de l'analyse, Freund a le souci de serrer au plus près le nouvel objet qu'il caractérise : « dynamiques », « prévention », « prévision »

[21] Freund Julien, *Sociologie du Conflit*, *op. cit.*, p. 61.
[22] *Cf.* Bouthoul Gaston, *Traité de polémologie*, Deuxième Partie : Chap.1. « Les Mythologies » ; Chap.2. « Doctrines théologiques sur les guerres » ; Chap.3. « Doctrines philosophiques sur les guerres » ; Chap.4. « Les Doctrines morales et juridiques de la guerre » ; Chap.5. « Les théories sociologiques ».
[23] *Id*, *Traité de polémologie*. Septième partie, Chap. 9. « Les Formes du pacifisme .
[24] Pour une situation de ce champ de recherche, le lecteur pourra se reporter à : Sarfati Georges Elia, Paveau Marie-Anne, *Les Grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, A. Colin, 2003.

(chap. 3), « tactique », « rationalité » (chap. 4), « compromis », « reconnaissance », « négociation » (chap. 5), ce sont là autant de termes élevés à la dignité de concepts, dont l'intension autant que l'extension pointent en direction du paramètre discursif. Malgré l'immense richesse conceptuelle de la *Sociologie du conflit,* le déficit théorique en matière de sciences du langage demeure déconcertant, sous la plume d'un chercheur dont l'œuvre parvient à maturité bien plus d'un demi-siècle après l'essor de la linguistique moderne et de l'ensemble des disciplines qui s'en réclament.

En instituant la distinction polémique/agonal, Julien Freund opère un déplacement d'envergure à l'intérieur du champ polémologique : s'il partage avec Bouthoul une même référence héraclitéenne (« la guerre est le père de toute chose »), dans l'immédiate synchronie de la refondation qu'il opère, l'essentiel de son effort consiste à permettre l'articulation du champ sociologique (domaine de la polémique) et du champ rhétorique (domaine de l'agonal). Ces deux orientations, désormais conjointes, permettent de lier ensemble, du moins en principe, la question praxéologique avec l'enjeu discursif qui lui donne forme et sans doute sens.

Ce mouvement théorique demeure emblématique d'un climat d'époque. On n'insistera jamais assez sur l'affinité de vues, et peut être plus encore de motivations, qui président aux projets respectifs de Charles Perelman[25]et de Gaston Bouthoul. Tous deux juristes, ces fondateurs furent l'un comme l'autre sensible aux enjeux de la violence qui déferla sur l'Europe, au cours des deux guerres mondiales. Dans l'idée de Perelman, il s'agissait de repenser le projet démocratique en réhabilitant le principe d'un régime de libertés fondé sur le gouvernement de la parole ; dans l'idée de Bouthoul, il s'agissait de doter la société d'une discipline capable de la libérer de ses démons.

À cet endroit Freund rejoint Perelman et Bouthoul : le premier en ce qu'il a ouvert la voie à la dimension rhétorique de la conflictualité[26], le second en ce qu'il a posé les bases d'une analyse rigoureuse – plurifactorielle du phénomène guerre, saisi comme acmé du conflit. Mais Perelman est entièrement absent de la réflexion de Julien Freund, tandis que Bouthoul y demeure méconnu dans son apport au soubassement discursif tant du polémique que de l'agonal. Ce déficit théorique est sans doute imputable à l'orientation trop délibérément philosophique de la sociologie du conflit. Alors que la plupart des distinctions conceptuelles proposées par Freund présupposent l'importance du paramètre discursif dans le lien conflictuel, la *Sociologie du conflit* ne comporte qu'une seule référence à ce sujet : *Langage et idéologie*[27].

Au moment où la *Sociologie du conflit* est encore en gestation, le contexte académique français offre malgré tout certaines alternatives novatrices : la sé-

[25] Perelman Charles, *Traité de l'argumentation*, Paris, PUF, 1958.
[26] Sur les origines historiques de l'art oratoire comme substitut langagier des conflits violents et, plus, généralement, moyen de résolution des litiges, le lecteur pourra se reporter à Roland Barthes : « L'Ancienne rhétorique », *in Communications*, n° 16, 1970.
[27] Reboul Olivier, *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 1980.

miotique de Greimas[28], l'archéologie de Foucault[29], la critique de l'économie narrative de Jean Pierre Faye[30], les premières expressions théoriques de l'analyse du discours. On s'explique assez mal l'évitement de ces modèles sous la plume de Julien Freund, d'autant qu'à supposer qu'il fût tributaire de la philosophie jusque dans ses incursions sociologiques, deux sur trois de ces auteurs étaient eux-mêmes philosophes, tout en s'interrogeant sur des objets affines.

En somme une sociologie du conflit, également susceptible d'incorporer la sociologie des guerres comme l'une de ses dimensions, devrait articuler à la perspective praxéologique la perspective discursive, appréhendée sous le rapport de la pragmatique. Ce serait la seule manière de lier ensemble les deux conceptions de l'interaction sociale les mieux élaborées. Naturellement cela supposerait un réexamen des concepts, aussi bien des concepts de la sociologie des guerres que de ceux de la sociologie du conflit telle que Freund l'a imaginée. Ce réexamen prendrait appui sur une théorie des institutions de sens, c'est-à-dire une théorie sociale de la circulation des énoncés, qui accorderait une place importante à la question des états du discours ainsi qu'au problème de leurs modes de détermination et de transmission. La lecture de Bouthoul par Freund, y compris avec ses apories fécondes, participe à sa façon de cette nécessaire réévaluation.

[28] Greimas Algirdas Julien, *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Larousse, 1965.
[29] Foucault Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969 ; *Sept propos sur le septième ange*, Paris, Fata Morgana, 1970.
[30] Faye Jean Pierre, *Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972 ; *Introduction aux langages totalitaires*, Paris, Hermann 1972 ; *La critique du langage et son économie*, Paris, Galilée 1973